



Partage d'intention



Contexte et particularités

Le partage d'intention est le signalement de ce que l'on s'apprête à décider, à faire. Qui ne dit mot consent.

Déroulement

Partage d'intention par mail, téléphone ou en présence : « J'ai l'intention de... »

Prise en compte des réponses pour appliquer le mode de prise de décision prévu, ou réviser ce choix en cas de contestations.

Processus adapté pour :

- Lever un doute avant de prendre une décision libre
- Les décisions réversibles

Avantages :

- Très économe en énergie
- Est applicable en distanciel

Risques :

- Conflits avec les absent.es
- Création de débats

Processus déconseillé pour :

- Les sujets conflictuels
- Les sujets nécessitant une intelligence collective

Rapidité



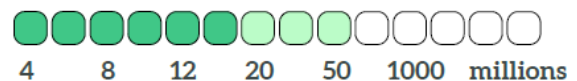
Pour enjeu



Simplicité



Pour taille de groupe



Niveau d'adhésion généré

